

ASSOCIATION « LA LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS »

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

23 avenue Jean Moulin

75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ASSOCIATION « LA LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS »

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 23 avenue Jean Moulin 75014 PARIS

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013

000 0 000

Aux membres dirigeants,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 11 juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LA LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration des comptes annuels et du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans les notes de l'annexe des comptes, ont été correctement appliquées et sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et CRC n°99-01.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 19 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes SAS ELYSEA CONSEIL

Marc de SALINELLES Président



	ACTIF	Brut	Amort. et	N			PASSIF		let
			provisions	31/12/2013	31/12/2012			31/12/2013	31/12/2012
	Actif immobilisé						Fonds propres :		
	Immobilisations incorporelles						Fonds associatifs sans droit de reprise Ecarts de réévaluation	150 000	80 000
	- Fonds commercial						Réserves		
sé	- Autres						Report à nouveau	193 549	149 953
iliq							Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-32 810	
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	17 990	6 890	11 100	14 905		Total des fonds propres	310 739	343 549
tif ir	illinobilisations corporelles	17 330	0 030	11 100	14 303	fs S	Total des fonds propres	310733	343 343
Aci						ciati	Autres fonds associatifs :		
						SSO	Auties ionus associatiis .		
	Immobilisations financières	5 138		5 138	5 229	8 28	Fonds associatifs avec droit de reprise		
						Fonds associatifs	Apports Legs et donations		
	Total des immobilisations	23 128	6 890	16 238	20 134	ш.	Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
							Désultata como contrôla da tiona financia		
							Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires		
							Ecarts de réévaluation		
							Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
							Provisions réglementées		
							Total des autres fonds associatifs	0	
	Stock et en-cours						Total des adites forids associatifs		
	Matières premières, approvisionnements						Total des fonds associatifs	310 739	343 549
	En-cours de production de biens					દ	Description and reference		
	En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis					isioi	Provision pour risques Provisions pour charges		
	Marchandises					Provisions			
						L.	Total des provisions		
						és	Sur subventions de fonctionnement		
lant						dédi	Sur dons manuels affectés		
rcn						Fonds dédiés	Sur legs et donations affectés		
Actif circulant						Fon	Total des fonds dédiés		
Aci							Total des fonds dedies		
	Avances et Acomptes versés sur commandes						Dettes financières		
	·						Emprunts obligataires convertibles		
	Catanasa						Autres emprunts obligataires		
	<u>Créances</u> Usagers et comptes rattachés	39 468		39 468	80 024		Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers		
	Autres créances	41 868		41 868	77 645		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Malaura arak III ara da ala	22.2			00.05-		Dettes d'exploitation		400 ====
	Valeurs mobilières de placement Disponibilités	20 032 291 010		20 032 291 010	20 032 215 216	Dettes	Fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	94 221 57 385	108 709 32 368
	Caisse	599		599	304	å		0, 000	02 000
							Dettes diverses		
							Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400	0.00=
							Autres dettes	400	2 027
	Total de l'actif circulant	392 977		392 977	393 221		Total des dettes	152 006	143 104
	Charges constatées d'avance	53 530		53 530	73 298		Produits constatés d'avance		
	TOTAL GENERAL	469 635	6 890	462 745	486 653		TOTAL GENERAL	462 745	486 653

	CHARGES		et		PRODUITS	Net	
	SHAROLO	31/12/2013	31/12/2012		1 RODOITO	31/12/2013	31/12/2012
ploitation	CHARGES D'EXPLOITATION Achats Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunération du personnel	1 308 997 5 217 113 177	1 371 634 5 400 79 280	ploitation	PRODUITS D'EXPLOITATION Ventes de marchandises, de produits fabriqués Prestations de services Productions stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation	55 717	89 145
Charges d'exploitation	Charges sociales Subventions accordées par l'association Dotation aux amortissements et dépréciations Dotation aux provisions Autres charges	43 558 3 805	29 095 3 085 344	-p s	Dons Cotisations Legs et donations Autres produits de gestion courante Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	1 385 008 197	1 512 257 90 27
	Total des charges d'exploitation	1 474 766	1 488 838		Total des produits d'exploitation	1 440 922	1 601 519
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations Intérets et charges financières	1	0	Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Intérets et produits financiers	1 035	915
الله الله	Total charges financières	1	0	₽ i i	Total produits financiers	1 035	915
charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles		4 580	Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	0	0
	IMPOTS SUR LES BENEFICES						
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				(+) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES CHARGES	1 474 767	1 488 838		TOTAL DES PRODUITS	1 441 957	1 602 434
	EXCEDENT OU DEFICIT	-32 810	113 596				
	TOTAL GENERAL	1 441 957	1 602 434		TOTAL GENERAL	1 441 957	1 602 434
Evaluation des contributions volotaires en nature	CHARGES Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole			Evaluation des contributions volotaires en nature	PRODUITS Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		

LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS

Association Loi 1901

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement CRC n°99-01 du 16 février 1999.

Le bilan de l'exercice présente un total de 462 745 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total 1 441 957 euros et un total charges de 1 474 767 euros, dégageant ainsi un résultat de – 32 810 euros.

L'exercice considéré débute le 1^{er} janvier 2013 et finit le 31 décembre 2013. Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

SANS OBJET

Faits caractéristiques de l'exercice :

NEANT

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

NEANT

Les principales méthodes utilisées sont :

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dons collectés

Le montant des dons encaissés au début de l'année 2014 au titre de l'année fiscale 2013 s'élève à 6 440 €.

Engagement hors-bilan

Caution financière reçue de la Société Générale à hauteur de 20 000 euros en contrepartie du nantissement des VMP à hauteur de la même somme.

Fonds dédiés

L'association n'a pas dotée de fonds dédiés.

Engagement retraite

Aucun accord particulier n'a été signé.

A ce jour, les engagements constatés ne sont pas significatifs.

		Valeurs	Valeurs Mouvements de l'exercice		Valeurs		
		brutes	Augmentations Diminutions			tions	brutes au
		début	Réévaluations	Acquisitions	Virement p à p	Cessions	31/12/2013
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement Autres						
<u> </u>	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Corporelles	Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations grévées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	16 438 1 552					16 43 1 55
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 990					17 99
Financières	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	5 229				91	5 13
-	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 229					5 13
	TOTAL	23 219		0			23 12

AMORTISSEMENTS AU 31/12/2013

		Amortissoments		Amortissements Mouvements de l'exercice			Amortissements
		début d'exercice	Augmer	ntations	Dimin	utions	au 31/12/2013
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement Autres						
luc	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Corporelles	Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers	2 572 513		3 288 517			5 860 1 030
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 085		3 805			6 890
	TOTAL	3 085		3 805			6 890

		31/12/2013	1 an au plus	plus d'1 an
Créances	Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés	5 138 39 468 13 039	39 468	
	Divers Groupe et associés Débiteurs divers Charges constatées d'avances	28 829 53 530		
	TOTAL DES CREANCES	140 004	140 004	0
	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2013 1	an au plus 1	à 5 ans plus d	e 5 ans
Dettes	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	94 221 19 859 25 200 8 137 4 189 400	94 221 19 859 25 200 8 137 4 189 400	0	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

31/12/2013

Total des Produits à recevoir	6 864	
Autres créances		6 864
PRODUITS A RECEVOIR	6 864	

31/12/2013

Total des Charges à payer		33 266
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FACTURES NON PARVENUES	16 754	16 754
Dettes fiscales et sociales DETTES PROV/CP CHARGES SOCIALES SUR CP ETAT-CHARGES A PAYER	10 642 4 789 681	16 112
Autres Dettes RABAIS REMISES RIST A ACCORDE	400	400

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	А	В	С	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	80 000	70 000		150 000
Réserves réglementées	00 000	10000		100 000
Autres réserves				
Report à nouveau	149 953	113 596	70 000	193 549
Résultat de l'exercice	113 596		139 086	-25 490
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecrats de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	343 549	183 596	209 086	318 059

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)		RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)	
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON		57 149	T1
				AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		57 149	11
1 - MISSIONS SOCIALES		1 201 962	ST1	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		1 385 008	T2
1.1. Réalisées en France	1 201 962			1.1. Dons et legs collectés			
- Actions réalisées directement	1 201 962			- Dons manuels non affectés	1 385 008		
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0,00			- Dons manuels affectés			
	,			- Legs et autres libéralités non affectés			
				- Legs et autres libéralités affectés			
1 2 2 4 1 1 1 NW					0.00		
1.2. Réalisées à l'étranger	0,00			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,00		
- Actions réalisées directement	0,00						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		59 033	ST2				ļ
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	59 033						
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0,00			2 -AUTRES FONDS PRIVES	0,00		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours				3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS			
publics	0,00				0,00		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	213 772	213 772	ST3	4 - AUTRES PRODUITS	56 948		
		1 474 767	T3 =				
			ST1+ST2+ST3	<u> </u>			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE	1 474 767			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE	1 441 956		
RESULTAT				RESULTAT			
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00			II - REPRISES DES PROVISIONS	0,00		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0,00			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES	0,00		
	,			EXERCICES ANTERIEURS	,		
				V- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC			
					0,00	0,00	T4
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				(cf tableau des fonds dédiés) V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	32 811		
V - TOTAL GENERAL	1 474 767			VI-TOTAL GENERAL	1 474 767	1 385 008	T2 + T4
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice	14/4/0/			VI-TOTAL GENERAL	14/4/0/	1 383 008	12 + 14
financées par les ressources collectées auprès du public		0,00	T5				
initialitées par les ressources collectées aupres du public		0,00	13				
VI -Neutralisation des dotations aux amortissements des				1			
immobilisations financées à compter de la première application du							
règlement par les ressources collectées auprès du public		0,00	T5 bis				
l segrement par les resources concerces aupres au public							
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès		4 47	T6 = T3+T5 -	VI -Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du		4 47	TC
du public		1 474 767	T5bis	public		1 474 767	Т6
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON		-32 609	T7 = T1+T2+T4
				AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-32 609	Т6
		EVALUAT	TION DES CONT	RIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Missions sociales				Bénévolat			
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature			
Tota				Total			

LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS

Association Loi 1901

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1. CADRE LEGAL DE REFERENCE

La Ligue de Défense des Conducteurs a établi le compte d'emploi annuel des ressources selon le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008. Les règles d'établissement du CER n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

A l'aide d'une comptabilité analytique, la ventilation entre les différentes rubriques des emplois du Compte d'emploi des Ressources a été faite sur la base des règles suivantes :

2.1. Règles et méthodes relatives aux postes d'emploi

2.1.1. Missions sociales

Organisme d'intérêt général, la Ligue de Défense des Conducteurs a un objet éducatif, scientifique et social. La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 2 et 5 des statuts de l'Association).

L'association a pour objet la défense des conducteurs comprise dans le sens le plus large notamment :

- l'amélioration de la sécurité routière en passant à une politique efficace qui se fasse avec les conducteurs et non pas contre eux ;
- le combat contre les excès de la répression routière à l'égard des conducteurs ;
- la défense des conducteurs, et tout particulièrement ceux ayant une conduite responsable et qui sont pourtant actuellement victimes :
 - d'une répression systématique, de plus en plus brutale, sans commune mesure avec les résultats obtenus en matière de sécurité routière ;
 - d'une mise en accusation généralisée, les automobilistes étant tous mis dans le même sac et transformés en "délinquants routiers" responsables de "violence routière" ;
 - d'une recherche systématique de recettes fiscales, par la multiplication des radars et des amendes adressées par millions aux conducteurs.

L'association a aussi pour but l'adoption d'une législation et d'une réglementation harmonieuses en matière de circulation qui préserve les libertés et la sécurité de chacun et exclue la répression absurde.

L'association défend tous les conducteurs de véhicules ou engins, motorisés ou non, susceptibles d'emprunter la voie publique ainsi que les piétons qui ont chacun droit à la liberté de circuler, de conduire et d'être en sécurité.

La défense des conducteurs passe par l'analyse critique et l'émission de propositions sur les politiques de transport, de circulation, de sécurité et répression routière qui ont des incidences juridiques et financières majeures sur la vie quotidienne des citoyens.

De manière plus générale, l'association a pour objet la défense des citoyens face aux dysfonctionnements et dérives de l'Etat et de son administration. Il s'agit en particulier d'empêcher :

- les atteintes à la sûreté personnelle: déni de justice, violation de la présomption d'innocence, erreurs judiciaires ;
- les entraves à la liberté de travailler : grèves abusives dans les services publics, excès des réglementations sociales, contraintes administratives ;
- les atteintes au droit de propriété: expropriations abusives, prélèvements confiscatoires, gaspillages et détournements de fonds publics ;
- l'insécurité juridique découlant de la multiplication des lois et de la complexité administrative ;
- les violations des libertés d'expression et d'opinion.

Moyens d'actions

Les moyens d'actions s'articulent autour de trois axes :

- Etude et recherche : production de l'information utile à la préservation des droits des conducteurs et des citoyens ;
- Communication : diffusion de cette information pour éclairer les conducteurs et les citoyens ;
- Intervention : participation au débat public pour obtenir des politiques publiques garantissant mieux les droits et intérêts des citoyens face à l'administration.

L'association met en œuvre tout moyen utile, notamment :

- réalisation ou financement d'études, enquêtes, sondages ;
- édition de brochures, revues, ouvrages ;
- diffusion d'informations par tous canaux permettant de toucher le plus grand nombre ;
- rencontres avec les journalistes, les hommes politiques, les universitaires ;
- organisation de conférences et colloques.

L'association s'efforce de mettre en œuvre ces moyens au fur et à mesure que ses ressources le lui permettent. Elle peut toutefois constituer des réserves destinées à des projets ultérieurs nécessitant par exemple une mise de fonds importante pour leur démarrage. Enfin, l'association constituera, dès qu'elle le pourra, une réserve de précaution et de sécurité destinée à pérenniser sa capacité à agir.

L'association peut mettre en commun ou mettre à disposition des moyens avec d'autres organismes à but non lucratif poursuivant des buts similaires ou proches en matière de défense des conducteurs ou de défenses des citoyens.

Projets

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par son bureau.

Le détail des missions sociales réalisées directement en France pour l'exercice 2013 est :

- Sensibilisation du grand public aux réalités de la répression routière, enquête nationale sur la sécurité routière : 608 299 € ;
- Campagnes de mobilisation pour un changement de la politique de sécurité et de répression routière : 307 454 € ;
- Autres actions d'information et de mobilisation (site internet, bulletins d'information, études, manifestation, relations presses, relations avec les élus) : 286 208 €.

2.1.2. Frais d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais engagés pour les actions de promotion et d'appel à la générosité, sous forme de mailings, et aux frais de gestion du traitement des dons :

- Conception des campagnes ;
- Rédaction et conception des mailings ou autres documents d'appel ;
- Frais d'envoi :
- Frais de tenue et de mise à jour des fichiers de donateurs ;
- Campagnes de publicité institutionnelle ou spécifique ;
- Traitement des dons, etc.

Dans le cadre de cet objet, l'association organise des campagnes d'information et de mobilisation qui comportent des demandes de dons. Il est donc délicat d'opérer une ventilation nette entre dépenses opérationnelles et coûts directs d'appel à la générosité, du fait de ce mode de fonctionnement.

2.1.3. Frais de fonctionnement

Cette rubrique des emplois est constituée par les frais administratifs généraux en personnel, locaux, achats de fournitures, honoraires, frais de déplacements, dépenses de fonctionnement, impôts et taxes, etc.

2.1.4. Ventilation des frais de personnel

La ventilation des frais de personnel est fondée sur une étude de suivi du temps passé par chaque membre du personnel dans les tâches qui lui incombent.

2.2. Règles et méthodes relatives aux postes de ressources

2.2.1. Dons manuels

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel. Depuis le 1^{er} novembre 2012, l'association ne délivre plus de reçus fiscaux en contrepartie des dons reçus.

2.2.2. Legs

L'association n'est pas habilitée à recevoir des legs.

2.2.3. Subventions

L'association est indépendante de tout organisme public, de toute formation politique, syndicale ou professionnelle. Pour garantir cette indépendance, l'association s'interdit de recevoir des subventions publiques.

2.2.4. Autres produits

Il peut s'agir de cotisations versées par les membres dirigeants de l'Association et de produits financiers.

Aux fins de réaliser son objet social et de diffuser les informations par tous canaux permettant de toucher le plus grand nombre, l'association peut procéder à la location de son fichier d'adresses.

2.2.5. Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

L'Association ne bénéficie pas de bénévolat valorisable dans les comptes de l'Association.